

Equipelement		§)	
Feux de route	M	(E)	
Feux de croisement	M	(E)	
Feux de position	A	(E)	
Feux rouges	R-S1	(E)	
Feux stop	R-S1	(E)	
Clignoteurs	av	1	(E)
Catadioptrés	av		ar 2a (E)
Feux de gabarit	av		ar 2+2/ I (E)
Feux amers de brouillard			
Feux complémentaires			
Eclairage plaque	1/ combiné à gauche		
Essuie-glace	1/balai avec/sans lave-glace		
Avertisseurs	BOSCH el 20016		
	ou d'autres modèles homologués		

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Chariot à moteur		
Marque et type	F E N D T FWA 162 S - Farmax 305 LS		
Homologation	8259 13		
N°	CH		
Carrosserie			
Places	total 2	avant	
Poids à vide	3600	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	21,16
Poids total	-	Cylindrée	4154

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- *) Carrosserie : cabine de sécurité OECD No CSD 0274 ou d'autres dispositifs de protection homologués.
- **) Transmission : le 2ème palier de la surmultipliée est verrouillé d'origine (Vmax dépasse 25 km/h), vis plombée au carter de la boîte c.v.
- ***) Entretien : sur toutes les roues avec libération de la traction avant.
- +) Variante de pneus : AV = 14.5-20 13.6-24 9.5 -28 11.2-28 AR = 16.9-30 18.4-30 13.6-38 9.5 -44
10/ 2,5 8 / 2,0 6 / 2,1 8 / 2,4 6 / 1,3 8 / 1,4 8 / 2,0 8 / 3,0
4800 kg 3090 kg 2010 kg 2610 kg 3800 kg 4830 kg 3820 kg 3890 kg
30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h 30 km/h 25 km/h

§) Equipelement : la hauteur des feux rouges et stop et des clignoteurs AV + AR est admise pour raisons techniques; les feux de position d'origine combinés avec les clignoteurs sont trop petits; montage de feux de position et de clignoteurs séparés sur les ailes; lorsque la largeur du véhicule dépasse 2100 mm, des feux de gabarit sont obligatoires.

Inscription dans le permis de circulation:

101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge.

Immatriculation comme tracteur voir FH CH 4259 67

Lieu et date de l'homologation

Berne, 04.11.83.

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation

80) Chariot à moteur

F E N D T

FWA 162 S - Farmer 305 LS

8259 13

Fiche complémentaire concernant les émissions

Complément du 06.11.86 à Schaffhausen - Sta/jak

Nouvelle adresse d'importateur: GVS, Land- und Kommunalmaschinen, Majorenacker,
8207 Schaffhausen

- Frein de service : s.d. en plus disque agissant sur l'arbre de cardan.
- Dispositif de blocage : sel. l'art. 20/4 OCE (embrayage turbo hydr. avec verrouillage
méc. de roue libre). Pour engager une vitesse correspondante =
voir plaque indicatrice dans la cabine).
- Boîte de vitesses : concerne les tracteurs ayant été mis en circulation pour
la 1^{re} fois avant le 1.1.85:
3^e rapport OD bloqué d'usine ($V_{max} > 30$ km/h), vis plombée
sur carter de la boîte de vitesses.
- Valeurs d'émission : 01.10.86 remplies
- Silencieux : 1 pot = 595 x ϕ 170 mm "165017901000" (ab) ou
720 x ϕ 110 mm "165027904000" (ac)
- V_{max} sel. constr. : 30,0 km/h
: 30,0 km/h à 2300 t/min au moteur; 620/1130 t/min à la prise de
[force
- Empattement : dès le no de châssis 162/21/8001 = 2280 mm

Emissions du bruit

(E) Type du moteur

(F) Boîte de vitesse

(G) i-A

(H) au passage
dB/A

(J) à l'arrêt
dB/A min-1

(R) Remarques

D 226.4.2

m14 / m20

39,00

84,0

78,5 1630

ab

m14 / m20

39,00

83,0

78,0 1630

ac

Emissions des gaz

(E) Type du moteur

(F) Boîte de vitesse

(G) i-A

Emissions en g/km

(K) CO

(L) HC

(M) NO

(N) Ralenti

CO min-1

Numéro-ATGE

Emissions de fumée

(E) Type du moteur

(O) selon OCE annexe 3

b = 1,90 à 2060 min-1

b = 3,50 à 1500 min-1

b = - à - min-1

(O + P) selon ECE-24

k = à min-1

k = à min-1

k = à min-1

k = à min-1

k = à min-1

k = à min-1

D 226.4.2

(S) Bacharach 3,00

Pompe d'injection BOSCH

x) compris dans la mesure d'une autre démultiplication totale